

TRAVAIL SAISONNIER 2024

Base de loisirs



Agent technique polyvalent

Contrat saisonnier d'avril à septembre, annualisé



Missions principales :

- Réaliser l'essentiel des interventions techniques sur la base de loisirs
- Gérer le matériel et l'outillage
- Entretenir et assurer des opérations de première maintenance des équipements matériels, des cheminements et des espaces verts, du nettoyage des sanitaires, des eaux de baignade...
- Eventuellement réaliser des opérations de petite manutention

Missions secondaires :

- Disponibilité pour nécessité de service au Centre Technique municipal

Activités et tâches :

- Débroussaillage du site
- Désherbage du site mécanique ou thermique
- Entretien du petit matériel
- Entretien courant et rangement du matériel utilisé
- Réaliser des opérations de petite manutention
- Tous les matins vider les corbeilles et cendriers du site
- Occasionnellement aider au montage et aux actions de manifestations de la ville
- Passage 2 fois par semaine (lundi et vendredi) de la machine à sable
- Contrôle de l'état de propreté des locaux (toilettes...)
- Garantir la qualité des eaux de baignade et entretien de la plage
- Entretien courant des cheminements du site, nettoyage 1 à 2 fois par jour des sanitaires en lien avec le service entretien



ENVOIE TA CANDIDATURE À CETTE ADRESSE !!

servicessports@villedejonzac.fr

Candidatures retenues jusqu'au 15 avril - Ne s'adresse qu'à des personnes majeures

TRAVAIL SAISONNIER 2024

Base de loisirs



Agent technique polyvalent

Contrat saisonnier d'avril à septembre, annualisé

Compétences attendues



Technique :

- ✓ Connaître et savoir appliquer les petits travaux de menuiserie
- ✓ Connaître et savoir appliquer les techniques et pratiques locales d'entretien des espaces verts (tonte, débroussaillage et désherbage mécanique/thermique)
- ✓ Connaître et savoir appliquer les techniques d'entretien de réparation des cheminements, nécessaires à la bonne tenue des voies piétonnes
- ✓ Connaître et savoir appliquer les techniques de nettoyage des locaux sanitaires
- ✓ Comprendre une notice d'entretien, un plan, une consigne
- ✓ Savoir rendre-compte à son supérieur hiérarchique

Sécurité au travail :

- ✓ Connaître les risques de toxicité des produits
- ✓ Connaître et savoir appliquer les règles de sécurité portant sur les activités, les matériels et les produits
- ✓ Détecter les dysfonctionnements d'une structure, d'un équipement, d'une machine
- ✓ Utiliser des matériels et des équipements de protection individuels et collectifs
- ✓ Protéger et signaler aux secours en cas d'incident et/ou accident
- ✓ Posséder et maîtriser les réflexes liés aux premiers secours

Entretien :

- ✓ Connaître et savoir appliquer les techniques de maintenance et d'entretien du matériel
- ✓ Connaître et savoir utiliser les produits et matériels de nettoyage
- ✓ Dynamisme, réactivité et rigueur
- ✓ Sens de l'écoute de l'observation
- ✓ Discrétion professionnelle
- ✓ Être autonome au quotidien dans l'organisation du travail
- ✓ Rendre compte à l'élu et au responsable hiérarchique
- ✓ Diagnostiquer la limite au delà de laquelle le recours à un spécialiste est indispensable



ENVOIE TA CANDIDATURE À CETTE ADRESSE !!

servicessports@villedejonzac.fr

Candidatures retenues jusqu'au 15 avril - Ne s'adresse qu'à des personnes majeures

TRAVAIL SAISONNIER 2024

Base de loisirs



Agent technique polyvalent

Contrat saisonnier d'avril à septembre, annualisé

Conditions d'exercice

Lieu :

- Commune de Jonzac
- Nombreux déplacements à l'intérieur du lieu d'intervention
- Déplacements occasionnels au centre technique municipal

Horaires :

- Horaires annualisés en fonction du besoin de service
- Disponibilité lors d'opérations et événements exceptionnels
- L'activité peut s'exercer en présence des usagers (espaces publics) ou en dehors des heures de travail de l'établissement concerné

Contraintes :

- Horaires annualisés en fonction du besoin de service
- Disponibilité lors d'opérations et événements exceptionnels
- L'activité peut s'exercer en présence des usagers (espaces publics) ou en dehors des heures de travail de l'établissement concerné
- Permis B exigé, permis C souhaité, habilitations souhaitées

Moyens mis à disposition :

- Tondeuse, débroussailleuse, machine à sable, glutton...
- Vêtements professionnels adaptés et produits d'entretien

Particularité du poste :

- Autonomie limitée à l'exécution, responsabilité dans l'utilisation du matériel
- Garant du respect des règles de sécurité dans le stockage des matériels et produits d'entretien
- Travail défini, contrôlé, évalué par le responsable du

Rémunération : 1500€ net



ENVOIE TA CANDIDATURE À CETTE ADRESSE !!

servicessports@villedejonzac.fr

Candidatures retenues jusqu'au 15 avril - Ne s'adresse qu'à des personnes majeures